



N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
230	Degagement1	B	Porte	Bois	Peinture		0				--		
231	Degagement1	B	Porte	Bois	Peinture		0				0		
232	Degagement1	C	Porte	Bois	Peinture		0.01				--		
233	Degagement1	C	Porte	Bois	Peinture		0.01				0		
234	Degagement1	C	Bati Porte	Bois	Peinture		0.03				--		
235	Degagement1	C	Bati Porte	Bois	Peinture		0.05				0		
236	Degagement1	C	Plinthe	Bois	Peinture		0.01				--		
237	Degagement1	C	Plinthe	Bois	Peinture		0.01				0		
238	Degagement1	A	Mur	Platre	Peinture		0				--		
239	Degagement1	A	Mur	Platre	Peinture		0				0		
240	Degagement1	B	Mur	Platre	Peinture		0				--		
241	Degagement1	B	Mur	Platre	Peinture		0				0		
242	Degagement1	C	Mur	Platre	Peinture		0.01				--		
243	Degagement1	C	Mur	Platre	Peinture		0				0		
244	Degagement1	D	Mur	Platre	Peinture		0				--		
245	Degagement1	D	Mur	Platre	Peinture		0				0		
246	Chambre1	A	Mur	Platre	Peinture		0				--		
247	Chambre1	A	Mur	Platre	Peinture		0				0		
248	Chambre1	B	Mur	Platre	Peinture		0				--		
249	Chambre1	B	Mur	Platre	Peinture		0				--		
250	Chambre1	C	Mur	Platre	Peinture		7.6			EU	2		
251	Chambre1	D	Mur	Platre	Peinture		4.1			EU	2		
252	Chambre1	D	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.17				--		
253	Chambre1	D	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.24				0		
254	Chambre1	D	Fenetre	Bois	Peinture		0.02				--		
255	Chambre1	D	Fenetre	Bois	Peinture		0.4				0		
256	Chambre1	D	FenetreEXT	Bois	Peinture		0.02				--		
257	Chambre1	D	FenetreEXT	Bois	Peinture		0.01				0		
258	Chambre1	A	Plinthe	Bois	Peinture		0.02				--		
259	Chambre1	A	Plinthe	Bois	Peinture		0.03				0		



# S.A.R.L. DUPOUY-FLAMENCOURT

Géomètres Experts Fonciers DPLG

41, rue des Bois – 75019 PARIS - Tél. 01.42.02.68.90 Fax. 01.42.02.75.03

Dossier : P3981  
Date : 19/01/2022  
Page : 7/13

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
260	Chambre2	A	Plinthe	Bois	Peinture		0.02				--		
261	Chambre2	A	Plinthe	Bois	Peinture		0.02				0		
262	Chambre2	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0				--		
263	Chambre2	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0.01				0		
264	Chambre2	A	Porte	Bois	Peinture		0				--		
265	Chambre2	A	Porte	Bois	Peinture		0.01				0		
266	Chambre2	C	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.04				--		
267	Chambre2	C	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.07				0		
268	Chambre2	C	Fenetre	Bois	Peinture		0.06				--		
269	Chambre2	C	Fenetre	Bois	Peinture		0.3				--		
270	Chambre2	C	Fenetre	Bois	Peinture		0.12				--		
271	Chambre2	C	Fenetre	Bois	Peinture		0.03				0		
272	Chambre2	C	FenetreEXT	Bois	Peinture		0.11				--		
273	Chambre2	C	FenetreEXT	Bois	Peinture		0.21				0		
274	Chambre2	A	Mur	Platre	Peinture		0.01				--		
275	Chambre2	A	Mur	Platre	Peinture		0				0		
276	Chambre2	B	Mur	Platre	Peinture		0.2				--		
277	Chambre2	B	Mur	Platre	Peinture		0.1				0		
278	Chambre2	C	Mur	Platre	Peinture		0				--		
279	Chambre2	C	Mur	Platre	Peinture		0.1				0		
280	Chambre2	D	Mur	Platre	Peinture		0				--		
281	Chambre2	D	Mur	Platre	Peinture		0				0		
282	Chambre2	E	Mur	Platre	Peinture		0.02				--		
283	Chambre2	E	Mur	Platre	Peinture		0				0		
284	Chambre2	F	Mur	Platre	Peinture		0				--		
285	Chambre2	F	Mur	Platre	Peinture		0				0		
286	WC	D	Mur	Platre	Peinture		0				--		
287	WC	D	Mur	Platre	Peinture		0				0		
288	WC	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0.16				--		
289	WC	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0.15				0		



# S.A.R.L. DUPOUY-FLAMENCOURT

Géomètres Experts Fonciers D P L G

41, rue des Bois – 75019 PARIS - Tél. 01.42.02.68.90 Fax. 01.42.02.75.03

Dossier : P3981  
Date : 19/01/2022  
Page : 8/13

N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm²)	Mesure 2 (mg/cm²)	Mesure 3 (mg/cm²)	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
290	WC	A	Porte	Bois	Peinture		0.26				--		
291	WC	A	Porte	Bois	Peinture		0.12				0		
292	Degagement2	B	Porte	Bois	Peinture		0				--		
293	Degagement2	B	Porte	Bois	Peinture		0				0		
294	Degagement2	B	Bati Porte	Bois	Peinture		0.01				--		
295	Degagement2	B	Bati Porte	Bois	Peinture		0				0		
296	Degagement2	B	Bati Porte2	Bois	Peinture		0				--		
297	Degagement2	B	Bati Porte2	Bois	Peinture		0				0		
298	Degagement2	B	Porte2	Bois	Peinture		0				--		
299	Degagement2	B	Porte2	Bois	Peinture		0				0		
300	Degagement2	B	Plinthe	Bois	Peinture		0				--		
301	Degagement2	B	Plinthe	Bois	Peinture		0.01				0		
302	Degagement2	B	Mur	Platre	Peinture		0.01				--		
303	Degagement2	B	Mur	Platre	Peinture		0.01				0		
304	Degagement2	D	Mur	Platre	Peinture		0				--		
305	Degagement2	D	Mur	Platre	Peinture		0				0		
306	Cuisine	B	Mur	Platre	Peinture		0.01				--		
307	Cuisine	B	Mur	Platre	Peinture		0.01				0		
308	Cuisine	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0.01				--		
309	Cuisine	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0				0		
310	Cuisine	A	Porte	Bois	Peinture		0.01				--		
311	Cuisine	A	Porte	Bois	Peinture		0.01				0		
312	Cuisine	B	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.15				--		
313	Cuisine	B	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.4				0		
314	Cuisine	B	Fenetre	Bois	Peinture		0.13				--		
315	Cuisine	B	Fenetre	Bois	Peinture		0.3				0		
316	Salle d'eau	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0				--		
317	Salle d'eau	A	Bati Porte	Bois	Peinture		0				0		
318	Salle d'eau	A	Porte	Bois	Peinture		0				--		
319	Salle d'eau	A	Porte	Bois	Peinture		0				0		



N°	Pièces	Zone	Unité de diagnostic ou élément	Substrat	Revêtement apparent	Etat de conservation	Mesure 1 (mg/cm <sup>2</sup> )	Mesure 2 (mg/cm <sup>2</sup> )	Mesure 3 (mg/cm <sup>2</sup> )	Nature de la dégradation	Classement	Facteurs* de dégradation du bâti	Obs.
320	Sejour	A	Mur	Platre	Peinture		0				--		
321	Sejour	A	Mur	Platre	Peinture		3.9			EU	2		
322	Sejour	B	Mur	Platre	Peinture		0				0		
323	Sejour	C	Mur	Platre	Peinture		0.08				--		
324	Sejour	C	Mur	Platre	Peinture		33.6			EU	2		
325	Sejour	D	Mur	Platre	Peinture		0				0		
326	Sejour	C	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0.01				--		
327	Sejour	C	Bati Fenetre	Bois	Peinture		0				0		
328	Sejour	C	Fenetre	Bois	Peinture		0				--		
329	Sejour	C	Fenetre	Bois	Peinture		0				0		
330	Sejour	C	FenetreEXT	Bois	Peinture		0.01				--		
331	Sejour	C	FenetreEXT	Bois	Peinture		0				0		
332	Sejour	C	Garde corps	Metal	Peinture		9.6			D	3		

\* Facteurs de dégradation du bâti :

1 : Le plancher ou le plafond menace de s'effondrer ou en tout ou partie effondré

2 : Des traces importantes de coulures, de ruissellement ou d'écoulement d'eau ont été repérées

3 : Des traces de moisissures ou de nombreuses taches d'humidité ont été repérées

### Tableau de classement des pièces du bâti

Pièce	UD Classe 0	UD Classe 1	UD Classe 2	UD Classe 3	Non Mesuré
Entree	13 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Degagement1	9 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre1	6 / 75.0%	0 / 0.0%	2 / 25.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Chambre2	12 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
WC	3 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Degagement2	7 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Cuisine	5 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Salle d'eau	2 / 100.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%	0 / 0.0%
Sejour	5 / 62.5%	0 / 0.0%	2 / 25.0%	1 / 12.5%	0 / 0.0%

Diagnosics : Amiante - DPE - Plomb - Termites - Carrez/Boutin - Gaz - Electricité - E.R.P.

SARL DUPOUY-FLAMENCOURT - G.E. - DPLG 41, rue des Bois 75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT - Tél. : 01 42 02 68 90

Assurance : MMA IARD Assurances mutuelles - MMA IARD N° de contrat 118 263 431 - Certification délivrée par : ICERT

Numéro de dossier : P3981 - Page 9 sur 13



## 6. Commentaires sur les informations indiquées

### a. Classement des unités de diagnostic

Le classement de chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement en fonction de la concentration en plomb et de la nature des dégradations est établi conformément au tableau suivant :

CONCENTRATION EN PLOMB	TYPE DE DEGRADATION	CLASSEMENT
< SEUILS		0
> SEUILS	Non dégradé ou non visible	1
	Etat d'usage	2
	Dégradé	3

Légende :

- 1 et 2 - Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements afin d'éviter leur dégradation future.
- 3 - Le propriétaire doit :
  - Procéder aux travaux appropriés pour supprimer le risque d'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants.
  - Communiquer le constat aux occupants de l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné et à toute personne physique ou morale appelée à faire des travaux dans cet immeuble ou partie d'immeuble. Cette communication consiste à transmettre une copie complète du constat, annexes comprises.

### b. Description de l'état de conservation des revêtements contenant du plomb

L'état de conservation des revêtements contenant du plomb est décrit par la nature des dégradations observées. Pour décrire l'état de conservation d'un revêtement contenant du plomb, l'auteur du constat a le choix entre les 4 catégories suivantes :

- **Non visible** : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;
- **Non dégradé**
- **Etat d'usage**, c'est à dire présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, micro fissures...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;
- **Dégradé**, c'est à dire présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvérisation, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

### c. Définition des facteurs de dégradation du bâti

	LEGENDE
Absence de facteur de dégradation	0
Présence d'au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3 dans un même local	1
Présence d'au moins 20 % d'unité de diagnostic de classe 3 dans l'ensemble des locaux	2
Présence d'au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	3
Présence de traces importantes de coulures ou de ruissellement ou d'écoulement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	4
Présence de plusieurs unités de diagnostic d'une même pièce recouvertes de moisissures ou de nombreuses tâches d'humidité	5



## 7. Signatures et informations diverses

Je soussigné, Thierry M. LEFEVRE, déclare ce jour détenir la certification de compétence délivrée par ICERT pour la spécialité : CREP PLOMB.  
Cette information est vérifiable auprès de : ICERT

Je soussigné, Thierry M. LEFEVRE, diagnostiqueur pour l'entreprise SARL DUPOUY-FLAMENCOURT - G.E. - DPLG dont le siège social est situé à PARIS 19E ARRONDISSEMENT.

Atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271.6 du code de la construction et de l'habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier. Je joins en fin de rapport mes états de compétences par la certification et mon attestation d'assurance.

Transmission du constat à l'A.R.S. : Une copie du CREP est transmise sous 5 jours à l'Agence Régionale de la Santé du département d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé (en application de l'article R. 1334-10 du code de la santé publique), l'auteur du présent constat informe de cette transmission le propriétaire, le syndicat des copropriétaires ou l'exploitant du local d'hébergement.

**Intervenant : Thierry M. LEFEVRE**  
**Fait à : PARIS 19E ARRONDISSEMENT**  
**Le : 19/01/2022**

**Signature :**

**Le Géomètre- Expert**



**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

### Validité du rapport

Durée de validité : 1 an à compter de la date de visite, soit jusqu'au Pas de durée de validité

Conformément à l'article R 271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation, la validité du présent rapport est limitée à moins de 1 an (sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article L 271-5) par rapport à la date de promesse de vente ou à la date de l'acte authentique de vente de tout ou partie de l'immeuble bâti objet du présent rapport ; la date d'établissement du rapport étant prise en référence.

### Pièces jointes :

- Néant